

COMITE NATIONAL FRANCAIS DE GEODESIE ET DE GEOPHYSIQUE

S.PERRAUT
CNET/CRPE
38 - 40 Rue du Général Leclerc
92131 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Issy-Les-Moulineaux, le 30 mai 1991.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

DU 23 MAI 1991

Présents : P. Aïmedieu, F. Barlier, A. Berthelier, M. Crépon, P. de Félice, R. Gendrin, G. Grau, H. Lyon-Caen, S. Perraut, R. Schlich, J. Sircoulon, B. Schrumpf.

Excusés : A. Comolet-Tirman, J.L. Cheminée, M.L. Chanin, J. Dubois, M. Menvielle.

1. Compte-rendu de la réunion du conseil du 17 janvier 1991.

adopté à l'unanimité.

2. Commentaires sur la dernière A.G.

Il y a eu environ 130 participants. La disposition de la salle n'est pas bien adaptée pour faire des exposés scientifiques basés sur la présentation de diapositives ou transparents. Il faudrait trouver un autre lieu où exposés et cocktail soient compatibles. On peut regarder du côté du CNRS (Quai A. France).

Le sujet de la conférence (l'eau) a paru trop vaste. Il faudrait choisir des sujets plus ciblés et très actuels. Il est demandé aux différentes sections de réfléchir au prochain thème de la conférence.

3. Missions

R. Schlich fait remarquer que, malgré la lettre de rappel du Secrétaire Général, il y a encore des sections qui n'ont pas envoyé au Trésorier les nouveaux formulaires précisant la demande du missionnaire. En particulier les sections 3 et 5 doivent fournir de toute urgence le dossier complet.

Prévoir les frais de séjour de B. Schrupf à l'UGGI sur les crédits du COFUSI.

Il est rappelé que les missionnaires ne sont remboursés qu'au vu du billet, donc au retour de la mission. Pour les billets coûteux, le Trésorier peut avancer 75% du prix annoncé.

Il semble que l'échéancier pour les demandes de mission soit raisonnable.

4. Rapport quadriennal

R. Schlich a reçu des disquettes de toutes les sections. Aucun auteur n'a suivi toutes les consignes données par Schlich. Les instructions sont jointes à nouveau dans ce compte-rendu.

R. Schlich cherche un étudiant pour s'occuper de cette publication. Ils feront le point ensemble et enverront aux Présidents et Secrétaires de chaque section l'état de la situation en ce qui concerne leurs manuscrits et dans certains cas ils renverront les manuscrits reçus à Strasbourg afin que les responsables de section les modifient.

Préface : Le Président rédige la préface en précisant si les articles ont été relus ou pas par des "referrees".

Couverture : Le Conseil s'est mis d'accord sur la présentation du rapport.

5. Préparation de l'Assemblée Générale de l'UGGI.

Cotisation : Les cotisations à l'UGGI permettent le fonctionnement du Bureau (réunions, secrétariat) et le soutien à des colloques. La France est actuellement dans la catégorie 8 (20 unités). Il faut prévoir une augmentation du taux de l'unité car il est inchangé depuis plus de 10 ans. Il est également question de faire changer la France de catégorie (pas clair, lié à la cotisation de l'Allemagne réunifiée). Notre Président voit cette question avec le COFUSI.

IAGA :Interventions de R. Gendrin sur 3 points.

- Commercialisation du modèle IGRF. Le Kenya propose une motion dans laquelle le modèle IGRF serait en vente libre tandis que les scientifiques pourraient l'utiliser gratuitement. Or dans cette motion, il n'est pas indiqué qui récupère le produit de la vente ni sous quel contrôle il va être redistribué.

Une proposition d'amendement a été faite par R. Gendrin dans laquelle il est stipulé que IAGA a le droit de contrôler l'utilisation de l'IGRF à des fins commerciales sous la forme d'un contrat passé par agrément mutuel (pas le droit de donner à un tiers). Les fonds reçus seraient donnés à IAGA et un comité serait désigné pour en décider l'utilisation. Les coefficients seraient toujours donnés aux scientifiques.

Ce problème est du ressort de la section 4 qui doit contacter les organismes directement intéressés : IPG Paris et Strasbourg, ORSTOM, le Bureau Central de Magnétisme Terrestre afin de leur demander leur avis afin de fixer définitivement la position de la France auprès de IAGA.

- Statuts du COSPAR. Il est proposé de changer les statuts du COSPAR. Le projet réduit considérablement la Charte tandis que les règlements intérieurs (qui sont facilement modifiables) deviennent très nombreux. En particulier, il ressort que les Unions auront un poids moins important dans les prises de décision. Le bureau jouerait un rôle excessif, en particulier dans son renouvellement. L'URSI (CNFRS) est opposée à ce projet. L'UGGI devrait faire de même. Notre Président doit soulever ce problème à la prochaine assemblée.

- Education à l'UGGI. Dans notre domaine, la vulgarisation de la Science se fait au niveau de la Recherche, mais il n'y a rien au niveau du secondaire. Or on constate que le nombre d'étudiants en Sciences décroît. Par contre, il semble que nos collègues géologues soient bien organisés. L'Union Internationale des Sciences Géologiques, IUGS participe aux travaux du CTS (Committee for Teaching of Science) de l'ICSU. Il est donc suggéré que l'UGGI prenne exemple sur cette Union ou même s'associe à elle pour ce projet. Il faudrait donc qu'il y ait un budget pour cela.

Accréditation des délégués auprès des Associations : Le délégué accrédité est en principe le Président de la Section. S'il ne peut participer à l'Assemblée, il doit désigner un représentant. Ces délégués sont accrédités par le Conseil.

6. Prix de Géophysique

L'échéancier prévu précédemment est difficile à tenir. Il reste finalement peu de temps au Bureau pour lire les travaux sélectionnés. Les affiches seront dorénavant envoyées au cours du mois de juin et la date limite de dépôt des dossiers est avancée au 15 septembre.

Prochain conseil : LE 6 NOVEMBRE 1991 à 14H

A ce conseil, les Présidents de Section auront fait leur sélection.

Date de la prochaine Assemblée Générale le 4 Février 1992.

Il a été décidé que **les réunions de section auraient lieu dans la première quinzaine de décembre** et non au début de l'année comme par le passé.

7. Publications reçues par le Président ou le Secrétaire Général

Elles sont transmises aux Présidents de Section.

8. Edition des Statuts

Compte tenu des derniers compléments de statuts qui ont été votés lors de la dernière assemblée, les statuts vont être réédités. On profitera de cette réimpression pour ajouter un préambule avec un rappel historique sur la création et l'évolution du CNFGG.

Inclure les nouvelles feuilles de subvention.

9. Questions diverses

G. Grau a proposé qu'une partie des réserves financières soit utilisée pour poursuivre l'édition des livres du Bureau des Longitudes. Question à étudier.